



→ Communiqué de presse

Rennes, le 6 avril 2010

Kerampuilh

Le Conseil régional de Bretagne a fait l'acquisition de l'ensemble immobilier

Jean-Yves Le Drian avait proposé, voici à peine un an, le rachat par le Conseil régional de Bretagne de l'ensemble immobilier de Kerampuilh, propriété de la Ville de Carhaix. Ce mardi 6 Avril à Rennes, le Maire Christian Troadec et Jean-Yves Le Drian ont signé, devant notaire, l'acte permettant l'acquisition des lieux par le Conseil régional, pour un montant de 1,5 M€. Ce document notarié prévoit également la mise à disposition de la mairie, sous forme de bail emphytéotique, de l'espace extérieur situé sur l'esplanade du château.

Le centre d'hébergement

L'ensemble immobilier, d'une surface utile totale de **plus de 5 600 m²**, comprend notamment un centre d'hébergement, actuellement en complète restructuration. Le Conseil régional a en effet entrepris de financer, pour un montant de plus de **5 M€**, la rénovation d'un bâtiment et la construction d'un second. Le centre d'hébergement, à vocation touristique et culturelle, est actuellement utilisé comme internat par les élèves du **lycée Diwan**. A l'avenir, il devra développer un accueil diversifié, notamment en lien avec le **tourisme**.

Le château

Cette acquisition concerne également le « château » de Kerampuilh. Actuellement dégradé intérieurement, il devra être complètement restructuré et rénové. L'objectif, à terme, étant d'y installer l'établissement public « **Office de la langue Bretonne** » et d'en faire un lieu central pour la sauvegarde et le développement de la langue. Ce site pourra, le cas échéant, également servir d'appui à l'action territorialisée du Conseil régional de Bretagne sur d'autres thématiques.

L'esplanade extérieure

En accord avec la Ville de Carhaix, et pour prendre en compte l'utilisation récurrente de l'espace de 1 ha situé devant le château à l'occasion de **manifestations sportives ou culturelles** (dont le festival des Vieilles Charrues), il a été conclu un bail emphytéotique de longue durée. Cela permettra, sous conditions strictes, à la mairie et aux associations locales, d'utiliser régulièrement l'esplanade.

La Région Bretagne, soucieuse du développement de la Bretagne centrale, notamment autour des problématiques liées à la langue Bretonne, entend faire de cet ensemble **un outil efficace et pérenne**.

** A comparer aux 7 ha de l'ensemble acquis par la Région.*

Contacts : Odile Bruley - 02 99 27 13 55 - 06 76 87 49 57 & Rose-Marie Louis - 02 99 27 97 76

Conseil régional de Bretagne

283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 35711 Rennes CEDEX 7

Accueil presse : 02 99 27 13 54 - Fax : 02 99 27 13 34 - presse@region-bretagne.fr

www.bretagne.fr